

Je vous transmets mon AVIS DÉFAVORABLE au projet d'aménagement de la RD 998 entre Bédouès-Cocurès et le pont de la Vernède sur la base des quatre raisons suivantes :

- Le principal motif du projet étant le caractère accidentogène de la route, après avoir regardé les cartes de localisation des accidents de la circulation routière en Lozère de 2010 à 2023, consultables sur le site <https://www.lozere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transports-Deplacements-Securite-routiere/Securite-Routiere/L-accidentalite-en-Lozere>, je n'ai trouvé qu'un accident avec des blessés non hospitalisés en 2010 et deux accidents avec des blessés hospitalisés plus de 24 heures, un en 2014 et l'autre en 2016. C'est un taux infime si on le compare par exemple à celui de la A75, dont le confort de conduite est indéniable. Je trouve donc que c'est un motif complètement injustifié.
- Dans le dossier il y a une information sur l'absence d'avis MRAe, avis incontournable pour un projet de ce genre.
- Absence de consultation du Parc National de Cévennes, un avis aussi incontournable, puisque la route traverse le parc.
- Absence d'un projet alternatif qui tient compte des modes de mobilité douces et de la réduction de vitesse, entre autres.

Virginia DE LA PENA